

Appel à candidature

Irrésistible
Fraternité



Appel à candidature pour une résidence de
recherche et création « Design d'espace,
architecture & urbanité » - 2023 / 2024

« L'eau est le miroir de notre avenir. »
Gaston Bachelard

Irrésistible Fraternité
8 rue Charles Gide
87000 Limoges
www.i-f.fr

Porteur du projet :

IF est un lieu dédié à la jeune création, à l'art contemporain et au design à Limoges, inauguré en mai 2016. Il collabore depuis ses origines avec un collectif de designers et plasticiens, l'association .748, qui co-anime le projet de résidence.

Les locaux de IF se prêtent à différentes manifestations et les associations y développent une programmation artistique, culturelle et citoyenne.

Conçu comme un espace de vie et de passage, IF aborde la création comme une manière d'habiter le monde, aujourd'hui plus incertain, plus complexe qu'hier, et devant se nourrir de moyens plus frugaux et partagés. IF veut initier, en réinterrogeant le territoire, son patrimoine, ses savoir-faire et ses acteurs, conduire des réflexions sur l'art dans des espaces nouveaux ou revendiqués comme nouveaux. Ce faisant, IF entend s'agréger des compétences extérieures, le temps d'une résidence sur le champ du design d'espace et de l'architecture.

IF fait le pari d'offrir des temps de recherche pour imaginer et réfléchir sur les notions d'espace, d'agencement urbain et/ou de paysage.

Description des locaux :

Situés dans une ancienne Fraternité franciscaine, dans le centre historique de la cathédrale de Limoges, les locaux comportent quatre ateliers occupés par des designers, sérigraphes, plasticiens, et des associations gravitant dans le domaine de l'art. Cet ensemble dispose également d'un espace d'exposition et d'une salle dédiée à l'accueil de manifestations diverses (médiations, concerts, projections, conférences...) pour une jauge de 80 personnes environ. IF dispose également d'un grand jardin clos, d'un studio indépendant équipé et de trois chambres d'hôtes dédiées à l'hébergement d'artistes.

IF s'apparente à ces nouveaux espaces collectifs que sont les tiers-lieux, porteurs dans leurs formes comme dans leurs modalités de fonctionnement, d'innovation sociale, créateurs de valeur ajoutée collective.

Projet de résidence :

A l'ère des grandes transitions (démographique, urbaine, écologique, énergétique, industrielle...), la résidence prend appui sur les besoins exprimés de mieux explorer les problématiques qui font débat (centre, périphérie, frontière, mobilité, circulation, exclusion, inclusion, paysage, friche, habitat, relief, objets spatiaux, ornement, identité...). La résidence vient compléter les propositions artistiques du territoire. Cette résidence s'insère dans un cadre d'utilisation des savoir-faire patrimoniaux (arts du feu, bois, cuir, arts tissés, pierre...) tout en faisant le lien avec les nouvelles technologies, supports de nouveaux usages.

Cette proposition est principalement ouverte aux plasticiens, designers et/ou aux architectes qui souhaitent prendre ce temps spécifique pour questionner leur pratique et le « milieu » formé ou déformé de nos réalités.

Thème de la résidence :

Sans vouloir encadrer excessivement cette résidence, nous souhaitons pour autant qu'elle s'inscrive dans une **réflexion globale sur le devenir de la rivière Vienne** qui prend sa source sur le plateau de Millevaches et s'écoule jusqu'à Candes-Saint-Martin où elle mêle ses eaux sombres à celles plus claires de la Loire.

Alors que nous connaissons des cotes d'alerte visibles en matière de sécheresse et d'aridité, la question de la préservation de la ressource en eau s'est invitée dans les consciences collectives et l'agenda politique. Cependant, les cours d'eau, les fleuves et les ruisseaux restent principalement envisagés du côté de leur utilité sociale et environnementale sans réflexion sensible sur leur être, leurs interactions et leur statut.

Nous souhaitons que cette résidence s'inscrive dans le mouvement engagé avec [le Parlement de Loire](#) et [l'Appel à la Vienne](#) où des collectifs de citoyens et de créatifs réinterrogent leur rapport à la rivière et souhaitent lui restituer une place centrale.

Déroulé de la résidence :

Date /présence sur les lieux : Le/la candidat(e) retenu(e) disposera d'un temps de travail de 4 semaines entre le 2 janvier 2024 et le 30 juin 2024 pour mener à bien cette résidence.

La présence sur place : les modalités de présence seront abordées de façon souple de manière à tenir compte des contraintes et d'autres engagements éventuels du résident ou de la résidente. Elles feront l'objet d'une définition et d'une contractualisation entre le/la candidate retenue, les associations IF et 748.

Atelier : Un espace atelier sera mis à disposition. Il/elle pourra bénéficier des espaces communs.

Aucun matériel informatique n'est mis à disposition. Une convention spécifique sera établie pour la mise à disposition et la location d'outils.

Bourse et hébergement du résident :

Une bourse de résidence de 2.000 euros TTC lui sera versée en deux temps, 1.000 euros au début de la résidence et 1.000 euros à la fin de la résidence.

En complément de la bourse de résidence, une aide pour l'achat de matériel spécifique dans le cadre de la réalisation de l'œuvre commandée, à hauteur de 1000 euros maximum est prévue.

IF fournit un hébergement (chambre ou studio équipé) le temps de la résidence. De même, un espace de travail est mis à disposition, côté ateliers 748.

Un défraiement sur une base d'un aller-retour en train ou en voiture sera pris en charge pour rejoindre et quitter la résidence. Les autres frais restant à la charge du/de la résident/e.

Les moyens humains :

Une assistance et une aide à la production peuvent être envisagées en fonction du projet accueilli.

Dans une volonté de s'ancrer dans des partenariats locaux, IF et 748 s'engagent à mettre le résident en lien avec leurs réseaux et faciliter la conduite de sa démarche créative.

Valorisation :

A l'issue du temps de résidence, une valorisation sera à définir avec l'artiste. Elle pourra prendre la forme d'une intervention auprès du grand public, des scolaires, des professionnels...

Une exposition de fin de résidence sera montée. Elle a vocation à s'intégrer dans un continuum d'actions visant à mettre la rivière Vienne au centre des préoccupations citoyennes.

Une captation vidéo sera également réalisée par un membre de l'association IF, pour rendre compte de l'action artistique du/ de la résident/e.

Déroulé de la sélection :

Candidature : Le dossier de candidature contenant les éléments suivants est à envoyer par email uniquement à l'adresse suivante contact@i-f.fr au sein d'un seul et même PDF intitulé au format suivant nom et prénom du candidat (exemple JaneBirkin.pdf) et dont la taille doit être inférieure à 10 Mo. La date limite de réception est fixée au 15 novembre 2023.

- Un CV
- Une lettre de motivation pour mieux imaginer ce que sera le projet de résidence.
- Un portfolio comprenant notamment des images de projets déjà réalisés ou en cours en lien avec l'appel à résidence.

Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas étudiés.

Critères de sélection :

- La qualité du parcours artistique ou professionnel.
- L'exigence et l'originalité de la démarche artistique ou professionnelle, en complémentarité des initiatives visant à mettre la rivière et la ressource en eau au centre des préoccupations sensibles et citoyennes.
- Les motivations qui animent la candidature proposée.

La réponse sera transmise aux candidats par mail avant le 15 décembre 2023.

Si vous avez une question sur le projet, merci de nous contacter à l'adresse susmentionnée.

Membres du jury :

- Trois représentants issus de .748 et IF
- Un représentant de l'ENSAD de Limoges
- Un représentant de la DRAC Nouvelle Aquitaine
- Un membre du réseau ASTRE
- Un artiste peintre
- James Linton, géographe en charge de la chaire « eau et développement durable » de l'université de Limoges
- Clarisse Théty, directrice du CAUE87

Le cadre juridique :

Au terme de la sélection, un contrat/convention sera élaboré et signé afin de préciser les conditions (calendrier, outils, engagements, droits d'exploitation, de présentation et de reproduction, évaluation et bilan de la résidence...).

Pilotage de l'action :

Administration : Julie Chupin, présidente de l'association IF

Direction artistique : l'association .748, collectif de designers et plasticiens



Candes-Saint-Martin : Confluence
Loire et Vienne

Irrésistible Fraternité



8 rue Charles Gide
87000 LIMOGES

www.i-f.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

